

Flash Info Comité d'Entreprise

Pour rappel : Compte-rendu établi par le représentant syndical FO présent au CE.
Ce document n'a pas valeur de compte-rendu de CE, il est destiné à informer les salariés des points majeurs relevés par nos élus.

Points abordés au Comité d'Entreprise du 23 Juillet 2015

Modalités de consultation des PV du CE

Les comptes rendus officiels du CE sont consultables :

- A compter de ce jour, au Comité d'Entreprise.
- Dès validation du règlement intérieur du CE, sur l'intranet CE.
- Début 2016 sur le site internet du CE.

Information sur la réinternalisation des charges

Présentation de M. Denis BRETAGNOLLE

Les réinternalisations de charges sont mises en œuvre à des fins économiques, avec un retour sur investissement à court terme.

- **Un total de 1250h/mois (8 ETP) pour les ateliers d'assemblage** (Lissage de panneaux de SIMRA, Sous-ensemble Rafale de SFIB, Entrée d'air F7XC, Activité Câblage, Portes Overwings E2).
- **Un total de 1630h/mois (11 ETP) pour les ateliers pièces élémentaires** (Traverse de la MAP, Pièces Eurocopter en tournage, Pièces SFIB en Tôlerie, Pièces de l'entrée d'air F7XC en Tôlerie, Boitiers Caméra en Usinage, DCC B787 - Usinage + petit équipement).

Considération FO

Sur intervention des élus FO, D. Bretagnolle a précisé que les réinternalisations ont un retour sur investissement inférieur à 3 ans. Une étude est en cours sur le rapatriement de nouvelles charges, qui n'ont pas pour objectif de préserver des emplois CDI, mais bien de générer de la marge positive.

On modèrera cependant les chiffres présentés, en particulier concernant le rapatriement SIMRA, puisque la charge « rapatriée » est égale à la baisse de cadence du chantier. Concernant le projet E2, il ne s'agit pas d'un rapatriement, mais d'assurer le démarrage du chantier, avant le transfert chez LCZ.

C'est pourquoi, FO demande que soit présenté au CE de septembre :

- une vision globale des transferts en cours et en attente de décision sur une durée de 12 mois.
- la charge de production Assemblage et P.E sur les sites de Périole et Gimont sur une durée de 12 mois.

Information sur le transfert vers LCZ de la finition des portes A380

Présentation de M. Denis BRETAGNOLLE

Les logiques industrielles et économiques conduisent au transfert des portes PAX et BULK vers le centre d'Excellence LCZ, en Août 2016, rendu possible par les baisses de cadence effectives.

Le but recherché est de réduire délais et en-cours de fabrication grâce à la fabrication complète du produit sur un unique site, et d'assurer la rentabilité économique sur le programme.

L'analyse de risque menée permet de prendre en compte les leçons du passé en matière de transfert. Sa sécurisation sera mise en œuvre dans les prochains mois par réalisation de stock tampon, training et accompagnement LATECOERE PERIOLE sur le sujet.

Les effectifs Production devraient être redéployés sur l'ensemble des autres chantiers à compter du second trimestre 2016.

Il n'y aurait pas d'impact sur les emplois « métiers supports ».

Considération FO

LCZ étant le pôle d'excellence « portes », et les fuselages ne dégagant pas la rentabilité nécessaire, FO s'interroge sur le devenir des sites Français dont on retire petit à petit toutes les activités portes.

En conséquence, FO demande à la Direction de présenter en CE son projet industriel pour les sites de Périole et Gimont sur l'horizon 2016.

Information et Consultation sur le nouveau règlement intérieur de la société

Présentation de Mme Laurence DAUBERT

La présentation du règlement intérieur en CE devait permettre à la Direction d'obtenir un avis des représentants du personnel.

A la demande des représentants syndicaux, ce point a été reporté, car certains points du règlement proposé méritent une analyse approfondie.

Notre demande de commission spécifique n'ayant pas abouti, une liste de revendications et propositions de modification sera communiquée par nos représentants syndicaux durant la semaine. Elle fera l'objet, du moins nous l'espérons, d'une attention particulière de la part de la Direction.

L'avis pourra donc être motivé dans une future réunion.

Information sur le projet de zones fumeurs

Présentation de M. Stéphane BERNARD

4 zones fumeurs sur Périole, 2 zones fumeurs sur Gimont, 1 zone fumeur sur Portet sont en cours de mise en place.

Considération FO

Suite à la présentation faite en CE, les salariés sont en droit de se demander :

- Si les zones fumeurs seront suffisantes, en particulier pendant la pause repas ?
- Si les fumeurs de cigarettes électroniques sont dans l'obligation d'aller sur les zones prévues par la Direction ?

Information sur l'étude de cadrage « Pilotage des structures meubles par LATELEC »

Présentation de M. Rémy SUHAS

L'étude menée sur l'**autonomie COMPLETE** de LATELEC sur les meubles électriques est le fruit des remarques d'AIRBUS et de la volonté de la Direction de donner une meilleure image sur nos possibilités de « réagir » sur le sujet.

Le mode de fonctionnement actuel n'est pas optimisé et AIRBUS a des doutes sur la maîtrise de notre Supply chain. Il s'agit donc de **restaurer la confiance** de notre client.

Des groupes de travail vont être constitués avec parité entre les personnels LATELEC et LATECOERE.

Les résultats de cette étude seront connus d'ici la fin de l'année.

Considération FO

Les élus FO ont souligné en séance qu'étant donné les transferts à venir et en cours, il est indéniable qu'à terme, les préparateurs, logisticiens, et autres métiers supports seront impactés. Avec un volume de travail interne qui diminue, et le requis de rentabilité, se posera la question du personnel inoccupé.

Il a donc été demandé en séance, une évolution des propositions de formations existantes afin d'accompagner les personnels désireux de changer de métier.

Il reste à la Direction à répondre aux questions suivantes :

- après la DES et les meubles, faut-il s'attendre à de nouveaux transferts vers Latélec, tel que l'escalier embarqué par exemple ?
- étant donné le transfert de charge, et plusieurs départs de salariés Latécoère vers Latélec, on peut se demander s'il y a une volonté de la Direction d'augmenter la masse salariale Latélec, afin de diminuer celle de Latécoère ?

Les élus FO demandent à la Direction de porter ses réponses lors du prochain CE de septembre 2015.

Information sur le bilan d'Hygiène Sécurité & Conditions de travail 2014 Site de Gimont

Présentation de M. Stéphane BERNARD

Présentation du bilan CHSCT annuel 2014 de Gimont.

Disponible sous intranet / RH / PV Instances Représentatives du personnel /CHSCT

Considération FO

Les élus FO s'interrogent sur le bien fondé de présenter le bilan annuel 2014 de Gimont à mi-année 2015, et demandent à la Direction de revoir son calendrier, et de faire le point à mi-parcours sur la feuille de route sécurité et les actions à prioriser sur le 2^{ème} semestre.

Information sur le projet d'externalisation de l'émission des badges

Présentation de Mme Laurence DAUBERT

Transfert de l'activité « badge » et traitement du courrier du pôle secrétariat vers l'accueil (sous-traitance)

Information sur l'adaptation de la Gouvernance et de l'organisation Qualité Aérostructure

Présentation de M. Vincent MARIE

Les principes sont les suivants :

- Optimiser l'utilisation des ressources et compétences qualité réparties sur les différents sites / filiales Aérostructure.
- Avoir une vision unifiée des performances qualité Aérostructure.
- Améliorer la communication inter sites.
- S'adapter afin de supporter efficacement le fonctionnement des nouvelles organisations industrielles et programme (création des Centres de Compétence, mise en place des Responsables Produit).

Evolution de l'organigramme :

- Suppression des Départements Assurance Qualité et Méthodes & Outils Qualité.
- Création d'un département Qualité Système
- Transformation des « Procédés » en Qualité Technique

La suppression de ces deux départements entraîne une répartition des tâches et des effectifs dans les autres départements existants.

Cette nouvelle organisation sera effective au 1^{er} octobre 2015.

Considération FO

FO note la disparition du pôle méthode & outil qualité.

Etant donné que tous les départements possèdent une équipe Méthode & Outil, faut-il s'attendre à la disparition de toutes ces équipes ?

Concernant les fiches de postes créées dans ce département, les élus FO demandent à la Direction de donner la priorité aux salariés dont le poste est supprimé.

Un point manque dans la présentation en CE et nécessitent un complément :

- Y a-t-il des objectifs chiffrés qui permettront de vérifier que cette nouvelle organisation est plus rentable et / efficace que l'organisation actuelle ?

Prochain CE en Septembre 2015

Syndicat FO LATECOERE
A Toulouse, le 28 Juillet 2015

Tous les élus FO (DS, DP, CHSCT et CE)

Vous souhaitent de bonnes vacances

Rendez-vous en septembre !

FO un syndicat qui reste un syndicat
Retrouvez toute l'information syndicale sur <http://folatecoere.free.fr>